



GUIDE DES PARENTS

ÉTÉ 2025

À VOTRE AGENDA!
SOIRÉE D'INFORMATION
Mercredi 18 juin
17 h à 19 h
Complexe Roméo-V.-Paternaude
(135, chemin Haendel)

POUR NOUS JOINDRE

Service des loisirs
campdejour@candiac.ca
450 635-6020

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 13 h

BONJOUR! BIENVENUE!



MISSION

Offrir aux enfants de Candiac âgés entre 5 et 12 ans une programmation d'activités diversifiées et adaptées se déroulant dans un environnement sécuritaire.

PHILOSOPHIE

PLAISIR

Le camp de jour étant un service d'animation durant la période estivale, l'accent est mis sur le jeu, le divertissement et le plaisir, par l'entremise d'activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes.

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

La participation à un camp de jour peut contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie.

Le camp de jour permet aux jeunes de s'impliquer au sein d'une vie de groupe, de faire de nouveaux apprentissages et de découvrir leur milieu.

ÉQUIPE

La Ville s'engage à être un employeur responsable et reconnaît l'importance et le rôle du personnel du camp de jour. Elle s'assure donc que chaque membre du personnel soit formé, préparé et accompagné pour la réalisation de ses tâches. L'équipe d'animation est composée de jeunes adultes pour qui il s'agit d'une première expérience de travail significative. C'est donc avec le plus grand sérieux et au meilleur de leur capacité qu'ils veilleront à la sécurité, au bien-être et au plaisir des enfants.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DATES

30 juin au 15 août
Fermé le 1^{er} juillet

HORAIRES

Camp de jour
9 h à 16 h

Période d'accueil
7 h à 9 h

Période de départ
16 h à 18 h

Les périodes d'accueil et de départ sont incluses à l'inscription.

COORDONNÉES

Les coordonnées de l'équipe terrain par site de camp sont disponibles au **candiac.ca**.

SEMAINE DES DÉCOUVERTES

Du 18 au 22 août, la Ville de Candiac offre un service de camp à la journée. Les enfants seront invités à découvrir une nouvelle thématique comprenant **une activité spéciale à chaque jour**. Les activités ont lieu de 9 h à 16 h au **Complexe Roméo-V.-Patenaude** et l'inscription, au coût de **34\$ / jour**, inclut les périodes d'accueil (7 h à 9 h) et de départ (16 h à 18 h).

Découvrez les thématiques quotidiennes au **candiac.ca**



PROGRAMMATION

La programmation hebdomadaire a pour objectif de faire découvrir de nouvelles activités artistiques, sportives et récréatives aux enfants. En plus de ces activités d'exploration, les enfants feront également des jeux actifs et coopératifs. Une activité spéciale ou une sortie, ainsi qu'une visite à la piscine municipale par semaine sont prévues.

Le camp de jour priorise les activités extérieures.

EXEMPLE D'HORAIRE TYPE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 H À 9 H	PÉRIODE D'ACCUEIL				
9 H À 12 H	Activité d'exploration	SORTIE	Activité d'exploration	Activité d'exploration	Activité d'exploration
12 H À 13 H	Diner		Diner	Diner	Diner
13 H À 16 H	Jeux coopératifs		Jeux coopératifs	PISCINE	Jeux coopératifs
16 H À 18 H	PÉRIODE DE DÉPART				

Veuillez noter que cet horaire est abrégé et à titre indicatif. L'horaire peut varier en fonction du site de votre enfant.

ENCADREMENT ET SÉCURITÉ

Depuis 2015, le camp de jour de la Ville de Candiac est conforme au **Cadre de référence pour les camps de jour municipaux**, statut attribué par l'Association québécoise du loisir municipal et l'Association des camps du Québec.

RATIO

Afin d'assurer un environnement sécuritaire, le ratio d'encadrement animateur / enfants est en-dessous de celui proposé par le Cadre de référence pour les camps de jour municipaux. Ainsi, l'animateur a la responsabilité d'un plus petit groupe d'enfants que la balise proposée.

GROUPE	RATIO
5 ans	1 / 8
6-7 ans	1 / 10
8-9 ans	1 / 12
10-12 ans	1 / 12



FORMATIONS

L'équipe du camp de jour est formée sur les techniques d'animations et d'encadrement des enfants. L'ensemble du personnel reçoit une formation en premiers soins incluant le RCR. Ce sont près de 40 heures qui sont consacrées à la formation et à la planification avant le tout premier jour d'animation!

PISCINE ET TEST DE NAGE

Tous les enfants, quel que soit leur site, iront une fois par semaine à la piscine extérieure municipale ou aux jeux d'eau. Le déplacement se fera en autobus pour les sites de camp éloignés.

Un test de nage est requis pour tous les enfants dont le parent n'exigera pas le port de la veste de flottaison individuelle (VFI) dans la fiche santé. Si l'enfant échoue le test de nage selon les balises des sauveteurs de la piscine, l'enfant devra porter un VFI fournie par la piscine.

IMPORTANT

L'enfant devra participer à l'une des séances de test de nage prévues le mercredi 18 juin, de 17 h à 19 h, ou, le samedi 21 juin, de 10 h à 12 h. Le personnel du camp et de la piscine sera sur place pour rencontrer les parents.



ARRIVÉES, DÉPARTS ET ABSENCES

ARRIVÉE - ENTRE 7 H ET 9 H

À l'arrivée de l'enfant, sa présence est prise par un animateur. À partir de ce moment, votre enfant sera sous la responsabilité de l'équipe des camps de jour.

DÉPART - ENTRE 16 H ET 18 H

À la fin de chaque journée de camp, au départ de votre enfant, vous serez invité à présenter une pièce d'identité avec photo. Il s'agit d'une mesure préventive pour s'assurer que chaque enfant quitte avec une personne autorisée. Ces dernières sont identifiées par le parent dans la fiche santé de l'enfant.

Un enfant peut aussi quitter seul si le parent l'autorise dans la fiche santé. Il quittera alors le camp à 16 h et il ne sera plus sous la responsabilité du camp à partir de ce moment.

Frais de retard : des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes seront exigés aux parents qui arrivent après 18 h.

AVIS D'ABSENCE

Si votre enfant est absent du camp de jour, vous devez en informer l'équipe du site, par courriel, en indiquant le nom, le prénom, le site et le groupe de votre enfant.

Pour des raisons de sécurité, nous communiquons avec chaque parent dont l'enfant n'est pas présent et dont nous n'avons pas été avisés de son absence.

Si votre enfant arrivera plus tard ou devra quitter plus tôt, veuillez en informer l'équipe, par courriel, afin d'éviter des délais dû à l'emplacement du groupe de votre enfant.

QUOI APPORTER AU CAMP

Afin de nous assurer du bon déroulement des activités nous demandons que votre enfant apporte ce matériel de base tous les jours :

- ▶ **SAC À DOS**
- ▶ **MAILLOT DE BAIN ET SERVIETTE**
Pour jeux d'eau et sorties à la piscine.
- ▶ **CRÈME SOLAIRE**
Il est recommandé qu'une première couche de crème solaire soit appliquée à la maison avant le départ pour une protection optimale.
- ▶ **DINER FROID AVEC UN SACHET RÉFRIGÉRANT**
Les aliments allergènes tels que noix, arachides et beurre d'arachides sont interdits.
- ▶ **DEUX COLLATIONS SAINES**
- ▶ **BOUTEILLE D'EAU RÉUTILISABLE**
- ▶ **CASQUETTE OU CHAPEAU**
- ▶ **ESPADRILLES**

On joue, on bricole, on court... il est donc possible que les vêtements de vos enfants se salissent, se perdent ou se brisent.

N'oubliez pas d'identifier tous les objets de votre enfant. Un endroit est prévu sur le site pour les objets perdus. Le Service des loisirs ne peut être tenu responsable des vols ou des objets perdus. Nous déconseillons d'apporter des objets personnels ou de valeurs (argent comptant, cartes de jeu, cellulaire, jeux électronique, etc.). Les objets non réclamés seront ensuite remis à un organisme de charité. Les sous-vêtements et les bas seront jetés pour des raisons d'hygiène.



ACTIVITÉS SPÉCIALES ET SORTIES

Chaque semaine, une activité spéciale ou une sortie est prévue. La journée de l'activité varie selon le site de l'enfant. Les déplacements, lorsque requis, se feront en autobus scolaire. Il est primordial d'arriver au plus tard à 9 h les journées de sortie afin de ne pas manquer le départ du camp. S'il advenait que votre enfant arrive au camp alors que l'autobus a déjà quitté, il devra retourner à la maison. Aucun service d'animation est offert sur les sites lors des journées de sorties.

Les heures de retour peuvent varier en fonction de la circulation. Les sorties peuvent être modifiées sans préavis ou remises au lendemain.

Pour connaître le calendrier des activités spéciales et des sorties, visitez le candiac.ca/activites/camp-de-jour.

MALADIES ET MÉDICAMENTS

MESURES PRÉVENTIVES

Les parents ont la responsabilité de nous prévenir si l'état de leur enfant requiert des attentions ou des précautions particulières.

MALADIE

Il est fortement recommandé que votre enfant demeure à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- ▶ FIÈVRE
- ▶ DIARRHÉE
- ▶ VOMISSEMENTS
- ▶ ÉRUPTION CUTANÉE NON DIAGNOSTIQUÉE
- ▶ MALADIE INFECTIEUSE
- ▶ PRÉSENCE DE PARASITES (POUX)

ALLERGIES

Un enfant ayant des allergies nécessitant l'utilisation d'un auto-injecteur (EpiPen) doit l'avoir en tout temps sur lui dans un sac ceinturon prévu à cet effet. Advenant un oubli, l'enfant ne pourra intégrer le groupe et le parent devra venir lui porter dans un court délai ou l'enfant retournera à la maison.

Pour le bien de tous, nous vous demandons de porter une attention particulière aux aliments allergènes. De plus, il est strictement interdit aux enfants de partager ou d'échanger des aliments.

MÉDICAMENTS

La distribution et l'administration de médicaments aux enfants relèvent de la responsabilité des parents et doivent être effectuées, autant que possible, en dehors du camp de jour.

C'est pourquoi la Ville s'est dotée de la *Procédure relative à la distribution et à l'administration de médicaments*, afin de préciser les rôles et responsabilités de chacun des intervenants. Si votre enfant a recours à de la médication durant les heures de camp, veuillez communiquer avec l'équipe du camp de jour.

CODE DE VIE

Une politique «tolérance zéro» est mise en œuvre pour les enfants ayant un comportement inapproprié. La Ville de Candiac se réserve le droit d'exclure l'enfant d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour.

Le Code de vie du camp de jour vise à intervenir de façon équitable auprès des enfants et à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. La collaboration des parents est essentielle pour atteindre ce but et appliquer les règles.

Il est basé sur la valeur du respect, afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour.

- **L'ENFANT EST RESPECTUEUX DANS SES PAROLES ET SES GESTES ENVERS TOUS. AUCUNE VIOLENCE VERBALE OU PHYSIQUE NE SERA TOLÉRÉE;**
- **L'ENFANT EST RESPECTUEUX DE SA PERSONNE, NE PORTE PAS DE VÊTEMENTS À CARACTÈRE HAINEUX, VIOLENT OU OBSCÈNE ET PARTICIPE ACTIVEMENT AUX ACTIVITÉS;**
- **L'ENFANT RESPECTE LES LOCAUX ET LE MATÉRIEL;**
- **L'ENFANT DEMEURE AVEC LE GROUPE EN TOUT TEMPS.**

ÉTAPES DANS L'APPLICATION DES CONSÉQUENCES À UN MANQUEMENT AU CODE DE VIE

En cas de non-respect des règlements, des interventions et des avertissements verbaux seront faits dans un premier temps. Ensuite, des fiches de suivis seront émises et le parent devra en prendre connaissance.

1^{er} avertissement : fiche de suivi

2^e avertissement : fiche de suivi et suspension externe

3^e avertissement : suspension immédiate pour le reste de l'été et remboursement au prorata moyennant des frais d'administration de 15 \$.

L'application des conséquences se fait généralement selon une progression, toutefois selon la gravité du manquement, l'ordre et la conséquence peut être différente. Si la sécurité ou l'intégrité d'un enfant venaient à être menacées, l'expulsion pourrait être immédiate et irrévocable.



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

La Ville de Candiac offre un accompagnement adapté aux enfants qui ont des besoins particuliers afin de faciliter leur participation aux activités du camp de jour. Ils seront intégrés aux activités de la programmation et côtoieront les participants des différents groupes d'âges.



PROGRAMME ASPIRANTS

POUR LES 13-14 ANS !

Les Aspirants ce n'est ni un camp de jour, ni un club ados. C'est un hybride entre les deux où les ados seront initiés au domaine de l'animation et participeront à des activités choisies pour et par eux. Les activités se dérouleront du lundi au vendredi à compter du 7 juillet.

TARIF : 130 \$ / SEMAINE



**À LA RECHERCHE D'ACTIVITÉS OU
D'ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX CET ÉTÉ ?**

**VISITEZ LE CALENDRIER AU
CANDIAC.CA POUR CONNAÎTRE
LA PROGRAMMATION ESTIVALE.**